



Fédération Française de Tir
LIGUE RÉGIONALE DE CHAMPAGNE
Ardennes - Aube - Marne - Haute-Marne



SEC CHAMPAGNE

NOGENT L'ABBESSE le, 19 octobre 2011

PLANNING DE LA JOURNEE DU Dimanche 12 Février 2012
Au Stand de SAINTE SAVINE

CONTROLE DES ARMES A PARTIR DE 8 HEURES

DEBUT DES TIRS **Adultes** A 8H45

DEBUT DES TIRS **Enfants** A 9H15

FIN DES TIRS A 12H45

REPAS ET RESTAURATION

L'APRES- MIDI

TIR DE CLASSEMENTS ET FINALES

RESULTATS ET RECOMPENCES

- **INSCRIPTIONS : ENGAGEMENT 40 € PAR EQUIPE Adultes**
20 € PAR EQUIPE Enfants.

CHEQUE A L'ORDRE DE LA LIGUE DE CHAMPAGNE

RETOUR AVANT LE 23 janvier 2012

Toutes inscriptions, parvenant hors délais (cachet de la poste faisant fois)
et sans le règlements des inscriptions ne pourra être pris en compte.

- **POSSIBILITE DE RESTAURATION SUR PLACE**
SUR RESERVATION DES REPAS, (voir le coupon de réservation)

SEUL LES REPAS RESERVES ET PAYES SERONT PRIS EN COMPTE

(CHEQUE A L'ORDRE DE A.T. SAINTE SAVINE)

(RETOUR AVANT LE 23 janvier 2012)

RAPPEL :

➤ EQUIPES ADULTES

L'équipe doit être composée de 5 tireurs licenciés dans un même club

Dont au minimum 1 Jeune (- 21 ans) ou 1 Dame et 4 autres tireurs quelle que soit leur catégorie

Au maximum 2 tireurs (Elite, Jeunes ou France) inscrits sur les listes nationales du ministère des sports peuvent être intégrés à l'équipe et 1 tireur étranger licencié à la F.F.T..

1 Capitaine d'équipe assure la gestion de celle-ci au cours des différentes phases

Un club ne peut engager qu'une seule équipe par programme (carabine ou pistolet).
(sauf sur dérogation en fonction de la disponibilité du pas de tir)

➤ EQUIPES ECOLES DE TIR

L'équipe doit être composée de 3 tireurs licenciés dans un même club

Dont obligatoirement 1 Poussin , 1 Benjamin et 1 Minime.

Un club pourra engager 2 équipes par programme (carabine ou pistolet), soit évidemment 6 tireurs différents .

(sauf sur dérogation en fonction de la disponibilité du pas de tir)

Nous vous souhaitons bonne réception, et acceptez nos salutations sportives les meilleures.



J. M. MINJEAU

JMI2011

DESTINATAIRES

La chapelle	1
Reims	1+2+1+2
St Savine	1+1
St Dizier	1+ 2
Remilly	1+ 1
Charleville	1+1+1
Muizon	1 +1
ESPE	1
Estissac	1+ 1
A g troyes	1

RESERVATION DES REPAS

CLUB :

Nombre adulte X 15€=

Nombre enfant X 12€=

(CHEQUE A L'ORDRE DE A.T. SAINTE SAVINE

TOTAL